

REUNION DU CONSEIL DU JEUDI 09 JANVIER 2014

Le neuf janvier deux mille quatorze, à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de Berchères-sur-Vesgre se sont réunis sous la présidence de M. Pascal Philippot, Maire.

Etaient présents : M. PHILIPPOT Pascal, M. BOLAC Gérard, M. MOUCHARD Patrick, M. GIRAULT Bruno, M. LECOEUR Jean-Marie, Mme RYCKEBOER Danièle, Mme MAC DAID Emma, Mme DONZIER Emmanuelle, Mme DUTHION Elisabeth

Procurations :

M. GALINIER-WARRAIN Gilles à M. BOLAC Gérard

Mme DAUSEND Sandra à M. PHILIPPOT Pascal

Mme MASSUARD Frédérique à Mme DONZIER Emmanuelle

M. BÜHL Hartmut à M. MOUCHARD Patrick

Absent :

M. PRUVOST Laurent

Mme DONZIER Emmanuelle est élue secrétaire.

Convocation du 04 janvier 2014

Ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour

Vu le code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour :

➤ **Délibération 09-09/01/14 : Convention d'élagage avec la mairie de Saint Ouen Marchefroy.**

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré à l'unanimité

Approuve l'ajout d'un point à l'ordre du jour de cette séance

INFORMATIONS GENERALES ET DELIBERATIONS

FINANCES

DELIBERATION 01-09/01/14 : à l'unanimité. Dans le cadre des opérations de sécurité routière, le conseil sollicite les subventions du FDAIC, pour un montant global HT de 69 719 € HT, se décomposant comme suit :

- Aménagement RD 115/7 : Sécurité cimetière rue de la Ville l'Evêque.

Rétrécissement de la chaussée, et création de stationnement pour un montant total estimé à **13 936 € HT**.

- Sécurité rue du Mesnil Simon (RD115), aménagement.

Plateau surélevé en entrée d'agglomération, aménagement du cheminement piétons et glissières de sécurité dans le virage, pour un montant total estimé à **37 835.00 € HT**.

- Aménagement du carrefour RD 115/7 avec la RD 302/3 : travaux d'aménagement routier, signalisation de police et marquage au sol, pour un montant total estimé à **17 948 € HT**.

DELIBERATION 02-09/01/14 : à l'unanimité. Demande de **participation du SIEPRO** (Rue Neuve) à hauteur de **1 927.11 €** (annule et remplace la délibération n°04-21/11/13).

DELIBERATION 03-09/01/14 : à l'unanimité. PISTE CYCLABLE

(rue des Champs Filasses, traversée du bois, jonction GR 22, GR 22 à Saint Ouen).

En complément de la délibération n°13-21/11/13 sollicitant de la Région et du Conseil Général une subvention pour la réalisation de ces travaux sur un montant de 120 000 € HT,

Conformément à la délibération n° 07-22/12/2011 autorisant Monsieur le Maire à procéder à l'appel d'offres, conjointement avec le Conseil Général, et à signer tous documents relatifs à cette opération,

Après négociation et finalisation du dossier, le montant total de ces travaux s'élève à **106 664 € HT** se décomposant comme suit :

- VRD	104 630 € HT
- Signalisation de police	1 043 € HT
- Signalisation de jalonnement	487 € HT
- Sérigraphie signalétique	134 € HT
- Claies à vélo	370 € HT

Le conseil renouvèle sa demande de subvention sur la base ci-dessus énoncée auprès de la Région à hauteur de 30 % et auprès du Conseil Général à hauteur de 50 %. Le conseil autorise le Maire à signer le marché de VRD, à passer les commandes et à signer tous documents relatifs à cette opération sur les bases ci-dessus.

DELIBERATION 04-09/01/14 : à l'unanimité. PISTE CYCLABLE

Afin de ne pas retarder les travaux et sachant que :

Les dispositions extraites de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales rappellent les règles à appliquer pour mandater les factures d'investissement avant le vote du budget primitif.

Le conseil municipal peut engager des règlements dans la limite du quart des crédits ouverts en section d'investissement au budget de l'exercice précédent (sans prendre en compte les crédits afférents au remboursement des emprunts).

Le Maire propose l'ouverture de crédits pour le règlement de factures d'investissement concernant les travaux de la piste cyclable, objet de la délibération n° 03-09/01/14.

DELIBERATION 05-09/01/14 : à l'unanimité. Demandes de subventions FDAIC : Toilettes publiques.

Il s'avère que de plus en plus de randonneurs et de groupes de cyclistes traversent le village et bien souvent la Mairie est le point de ralliement des groupes. Parfois, nous sommes amenés à ouvrir les toilettes de la salle polyvalente avec toutes les suggestions et tous les inconvénients que cela peut représenter.

Le Maire propose de créer des toilettes publiques en lieu et place des toilettes existantes entre la salle du conseil et la salle des associations.

Le montant des travaux hors génie civil s'élève à 30 473 € HT + 15 000 € HT de génie civil.

Le conseil autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général à hauteur de 50 % plafonné à 15 000 € HT.

DELIBERATION 06-09/01/14 : à l'unanimité. Toilettes publiques : Demande de subventions complémentaires auprès de toutes entités d'aménagement environnemental.

Il s'avère que de plus en plus de randonneurs et de groupes de cyclistes traversent le village, et bien souvent la Mairie est le point de ralliement des groupes. Parfois, nous sommes amenés à ouvrir les toilettes de la salle polyvalente avec toutes les suggestions et tous les inconvénients que cela peut représenter.

Le Maire propose de créer des toilettes publiques en lieu et place des toilettes existantes entre la salle du conseil et la salle des associations.

Le montant des travaux hors génie civil s'élève à 30 473 € HT + 15 000 € HT de génie civil.

Le conseil autorise le Maire à engager toutes démarches pour solliciter toutes subventions complémentaires au FDAIC auprès des entités pouvant être concernées.

Il sollicitera la Communauté d'Agglo de Dreux pour l'assister dans cette démarche

DELIBERATION 07-09/01/14 : à l'unanimité. Demandes de subventions FDAIC : Sécurité piétons.

Dans le cadre de l'amélioration de la circulation des piétons Route de Normandie (RD933) et rue du Mesnil Simon (RD 115) et afin de permettre une meilleure circulation sécurisée, il est envisagé de créer des cheminements piétons pour un montant de **12 411 € HT**.

Le conseil autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Général une subvention à hauteur de 30 %.

DELIBERATION 08-09/01/14 : à l'unanimité. Demandes de subventions FDAIC : Patrimoine.

Le Maire informe le conseil que dans le cadre de la rénovation de son église, il souhaiterait solliciter le FDAIC pour une subvention pour une 1^{ère} tranche de restauration des vitraux, dont le montant s'élèverait à **13 000 € HT**.

Le dossier est transmis pour avis technique et architectural au STAP (Bâtiments de France).

Le conseil autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès du Conseil Général une subvention à hauteur de 15 %.

Madame Danièle RICHEBOER assurera le suivi de cette opération.

DELIBERATION 09-09/01/14 : à l'unanimité. Convention d'élagage avec la commune de Saint-Ouen Marchefroy.

Le conseil autorise le Maire à signer la convention avec la mairie de Saint-Ouen Marchefroy pour la mise à disposition pour la commune de Berchères-sur-Vesgre d'un tracteur équipé d'un lamier et d'un broyeur et de son chauffeur pour un taux horaire total de 69.90 € HT, qui se décompose ainsi :

- visite préalable des différentes zones à broyer ou à couper avec la personne responsable et le chauffeur afin de définir le travail
- facturation au temps passé avec relevé du compteur au départ de Saint-Ouen Marchefroy et au retour comme suit :
- chauffeur : coût horaire HT : 23.70 €
- tracteur équipé lamier et broyeur carburant compris : coût horaire HT : 46.20 €
- Monsieur Jean-Marie LECOEUR est chargé de gérer cette opération.

DELIBERATION 10-09/01/14 : à l'unanimité. Demandes de subventions pour l'enfouissement des réseaux : Rue de la Ville l'Evêque, entre le carrefour de la croix blanche et la rue des Garennes.

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil Municipal le projet d'enfouissement des réseaux électriques, de télécommunications et d'éclairage public **Rue de la Ville l'Evêque.**

Après examen du projet, et selon les dispositions de la Convention Départementale pour l'intégration des réseaux aériens dans l'environnement, le plan de financement de cette opération s'établit ainsi (joint en annexe).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

1. **approuve** le projet d'enfouissement des réseaux à intervenir sur la RD 115/7 en entrée de village dit Rue de la Ville l'Evêque et le plan de financement correspondant, ainsi présentés,
2. **s'engage, à assurer la Maîtrise d'ouvrage et à réaliser les travaux de génie civil du réseau de télécommunication** en sollicitant pour ceux-ci :
 - une subvention du Conseil Général ;
3. **s'engage, à assurer la Maîtrise d'ouvrage et à réaliser les travaux sur le réseau d'éclairage public** en sollicitant pour ceux-ci :
 - une subvention du Conseil Général,
 - une participation de 50% du Syndicat Intercommunal Electrique ;
4. **s'engage à ce que le lancement des travaux relevant de la maîtrise d'ouvrage de la commune** (génie civil du réseau de télécommunication, éclairage public) **intervienne au cours de l'année 2015, en coordination avec les autres intervenants** (Syndicat Intercommunal d'Energie de la région de Prouais-Rosay et France Télécom).
5. **Autorise** Monsieur le Maire à signer la convention entre **France Télécom** et la Commune de Berchères-sur-Vesgre.

INFORMATION : Point sur les finances communales.

Un point est fait sur les finances communales au 31 décembre, correspondant aux perspectives énoncées précédemment. Ce point sera retranscrit dans le bulletin municipal.

ORGANISATION, FONCTIONNEMENT	PATRICK MOUCHARD
-------------------------------------	------------------

CULTURE, ASSOCIATIONS	EMMANUELLE DONZIER
------------------------------	--------------------

INFORMATION : Vœux de la Commune le samedi 11 janvier prochain à 18h au Château de Herces.

COMMUNICATION	GERARD BOLAC
----------------------	--------------

Le bulletin annuel est en cours de réalisation. Il sera distribué fin du mois de janvier.
Une fiche d'information sur l'AVAP y sera jointe.

ENVIRONNEMENT, URBANISME

BRUNO GIRAULT

JURIDIQUEFrédérique MASSUARD
et Gilles GALINIER-WARRAIN**TRAVAUX**

Pascal PHILIPPOT

INFORMATION : RD 933 : Une réunion conjointe avec le Conseil Général, le maître d'œuvre et les différents maires des villages concernés aura lieu le lundi 20 janvier prochain pour organiser l'opération sur Berchères-sur-Vesgre, après celles qui ont eu lieu en 2013 à la Chaussée d'Ivry et au Méziard.

INFORMATION : Remplacement des fenêtres des logements locatifs, commande passée.

CIMETIERE

Danièle RYCKEBOER

INFORMATION : Réfection des piliers du portail du cimetière, commande passée.

DIVERS

Pascal PHILIPPOT

INFORMATION : Rappel des élections : le dimanche 23 mars 2014 (1^{er} tour) et le dimanche 30 mars 2014 (2^{ème} tour).

INFORMATION : Création de l'association « Sauvegarde du Patrimoine de Berchères-sur-Vesgre »

Cette nouvelle association a pour objet d'inventorier le petit patrimoine de la commune, y compris divers objets d'art à l'intérieur de l'église et du « musée », et de rechercher les fonds nécessaires pour leur restauration. D'ores et déjà, les statuts ont été déposés à la Préfecture.

INFORMATION : Le tableau classé de « La Vierge à l'Enfant » prévu d'être restauré grâce aux dons récoltés, a été déposé ce jour par la restauratrice, sous contrôle de la DRAC (Service Régionale des Monuments historiques ; conservation des objets d'arts). Ces travaux devraient durer environ 6 mois.

Suite à la restauration de l'église et à la mise en valeur par l'éclairage de certains objets, Madame AUDEBRAN de la DRAC envisage de faire un inventaire de l'ensemble des tableaux et objets d'art de la commune et d'étudier d'éventuels soutiens financiers qu'elle pourrait apporter à leur restauration.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Danièle RYCKEBOER

JUMELAGE

Hartmut BÜHL

SYNDICATS

SIRP : Catherine PEYRE a rejoint Emmanuelle DONZIER au SIRP. Emmanuelle DONZIER pourra ainsi diminuer ses horaires dans un avenir proche.

SITED :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION :

Délibération 11-09/01/14 : à l'unanimité. Autorisation de signature des conventions avec la communauté d'agglomération pour la gestion par la commune des réseaux EP et EU.

VAUCOULEURS : Réunion ce même soir du syndicat, la commune y est représentée par Sandra DAUSEND.

BASSE-VESGRE :

La séance est levée à 21 heures 55